



FRANCE. — XVII^E SIÈCLE

COSTUMES FÉMININS.

5 7 6
4 2 1 3

Les costumes représentés ici appartiennent à la seconde partie du règne de Louis XIV et à la fin du siècle. Malgré la sévérité affectée par M^{me} de Maintenon, la toilette des femmes resta somptueuse ; elle laissait aux princesses le sceptre de la mode et ne les contraria jamais sous ce rapport ; ce furent donc elles qui donnèrent le ton, lequel se ressentit quand même du gourmé qu'avait alors toute chose.

N^o 1. — Ce costume offre un type complet dont la description peut s'étendre aux autres exemples. — Le bonnet est une coiffure inaugurée vers 1680 sous le nom de *fontange* et qui fut en vogue jusqu'en 1701. Cette haute cornette était fort éloignée du simple nœud de ruban dont M^{lle} de Fontange se servit pour soutenir les cheveux ramassés sur le sommet de sa tête ; elle se composait de toile gommée roulée en tuyaux d'orgue, soutenant les nœuds, les rubans, les plumes, les pierreries ; elle eut ses étais de métal, la *palissade* et le *monté-là-haut* ; on y employait quantité de morceaux de mousseline travaillée d'or, d'argent, teinte de couleurs légères ou entièrement blanche ; les barbes étaient longues et flottantes ; l'édifice entier s'appelait *commode*. Sous cette pyramide, que Saint-Simon dans ses Mémoires dit avoir eu jusqu'à deux pieds de haut, les cheveux étaient ramenés et divisés sur le haut du front avec des frisures variées, ayant chacune leur nom : les deux petites boucles que l'on voit ici étaient des *cruches*. Par derrière, la chevelure était, en général, nouée en *paquet*. — Le corsage est raide, serré, allongé, produisant la taille en pointe et aidé en cela par l'ampleur de la basquine drapée ; la manche à retroussis est courte, et ce qu'on appelait alors le *tour de manche* est fait de dentelle d'Alençon ou de Valenciennes ; un étroit collier de perles, une cravate dite *la squinquerque* au haut du corsage, des gants longs, complètent cette partie du costume. Le manteau est l'ancienne jupe de dessus, d'un dégagement inusité jusqu'alors ; la trousse particulière qu'on lui donna en le ramenant d'un seul côté fit même abandonner l'ancienne appellation, et le nom de *volant* prévalut par la suite. L'ornement de la jupe est en *falbalas* et en *prétintailles* ; le falbalas, que l'on nomme volant aujourd'hui, est le ruché d'en bas, dont Langlée fut l'inventeur, qui fit rage alors et n'a plus cessé d'être employé ; les prétintailles sont ici de simples passements, tressés d'or, appliqués verticalement sur la soie de la jupe ; ce genre d'appliques, employé bientôt en ramages compliqués de grande dimension,

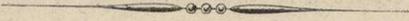
rendit cette partie du vêtement d'un poids insupportable. Pour avantager la finesse de la taille on portait à ce moment une tournure en toile gommée, appelée *criarde*; les vertugadins étaient abandonnés depuis longtemps, et l'invention des cerceaux et des paniers, bien que toute proche, n'existait pas encore.

La silhouette d'ensemble de ce costume est de l'obliquité verticale la plus favorable à l'agrandissement de la figure humaine. Si la longueur du corsage est, en principe, contraire à cet édifice, les hauts talons, l'élévation de la cornette, l'effacement des épaules, la dimension de la jupe descendant jusqu'à terre, la longueur de la traîne, tout contribue à obtenir ce que M. Charles Blanc (1) appelle un *effet de sentiment*, lequel est ici, de la manière la plus frappante sinon la plus gracieuse, l'illusion du grand.

Les n^{os} 2 et 3 portent des costumes variés seulement dans les détails : les basquines du corsage dans le n^o 2 ne sont point drapées, et la jupe de soie mordorée est décorée de larges rubans cousus à plat et bordés d'un simple gansé. Le corsage n^o 3 est garni de nœuds de rubans disposés en échelle, d'où le nom leur en fut donné. La jupe, lamée d'argent, est décorée horizontalement. — Le n^o 4 est un costume de bal de grand apparat : la chevelure nue est divisée à son sommet élevé comme à celle des hommes; une boucle en torsade tombant derrière l'oreille est ramenée de chaque côté sur le devant; le décolleté est modeste; la manche, de fine lingerie, est ornée d'un ruban fixé par un diamant; enfin le petit manchon avec son nœud de ruban frangé d'or est enfilé dans le bras qui tient le masque noir; le manteau, doublé d'hermine, est attaché à l'épaule. — Les exemples n^{os} 5, 6, 7, montrent le même costume dans d'autres attitudes. Dans l'un, représentant une dame à sa toilette, le volant passe par-dessus le dossier du siège; dans l'autre, figurant une dame assise sur un canapé, le volant va d'un seul côté; dans le troisième il retombe en arrière du tabouret.

(Les figures 1, 2, 3, 5, 6, proviennent d'un paravent de l'époque, remarquablement peint, dont nous devons l'obligeante communication à M. Lecœur, artiste peintre. — Les figures 4, 7, sont tirées de Bonnard, ce véritable portraitiste des modes du XVII^e siècle.)

(1) *L'Art dans la parure et le vêtement.*





FRANCE XVII^E SIECLE

FRANCE XVIITH CENTY

FRANKREICH XVII^{TES} JAHR^T



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Llanta lith.